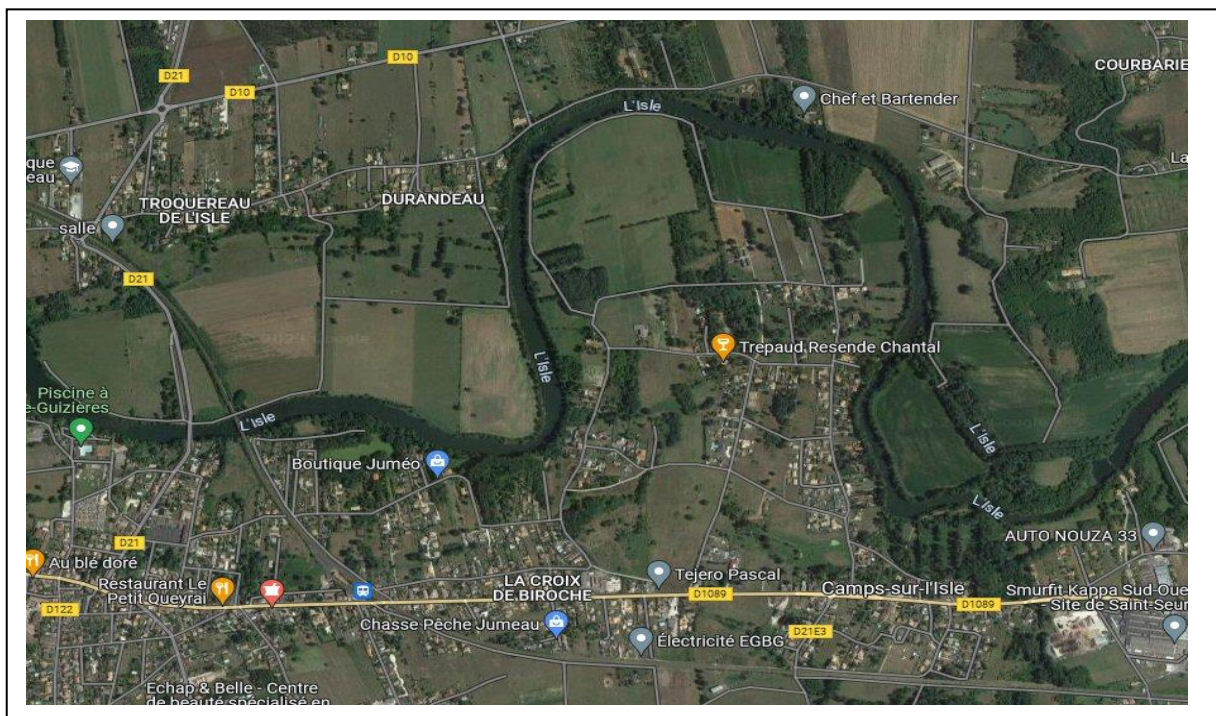


Championnat 2ème Division Régionale Mixte Masters/Vétérans 2023

Les 17 et 18 Juin 2023 à SAINT MEDARD DE
GUIZIERES Secteur de BIROCHE sur les berges de
L'ISLE



*Epreuve devant respecter le
règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS*



MOTS D'ACCUEIL

Bonjour à tous,

Le Comité Départemental des Pêches Sportives Eau Douce de la Gironde (33) est heureux de vous accueillir sur les berges de l'ISLE à SAINT MEDARD DE GUIZIERES sur le Secteur de BIROCHE pour ce Championnat de 2ème Division Régionale Masters/Vétérans.

La pêche se déroulera par secteur de BIROCHE, en deux secteurs distincts en ligne un Masters et un Vétérans sur les berges de l'Isle.

Nous souhaitons que ce championnat se passe dans la bonne entente et le fair-play pour le bien de l'ensemble des participants.

Nous remercions la Fédération de Pêche de la Gironde.

Nous remercions aussi le Président de l'Aappma de Saint Médard de Guizières pour le prêt du parcours de pêche et l'organisme EPIDOR pour l'accès à ce parcours.

Le Président du CDPSSED 33

AUGUSTE Eric

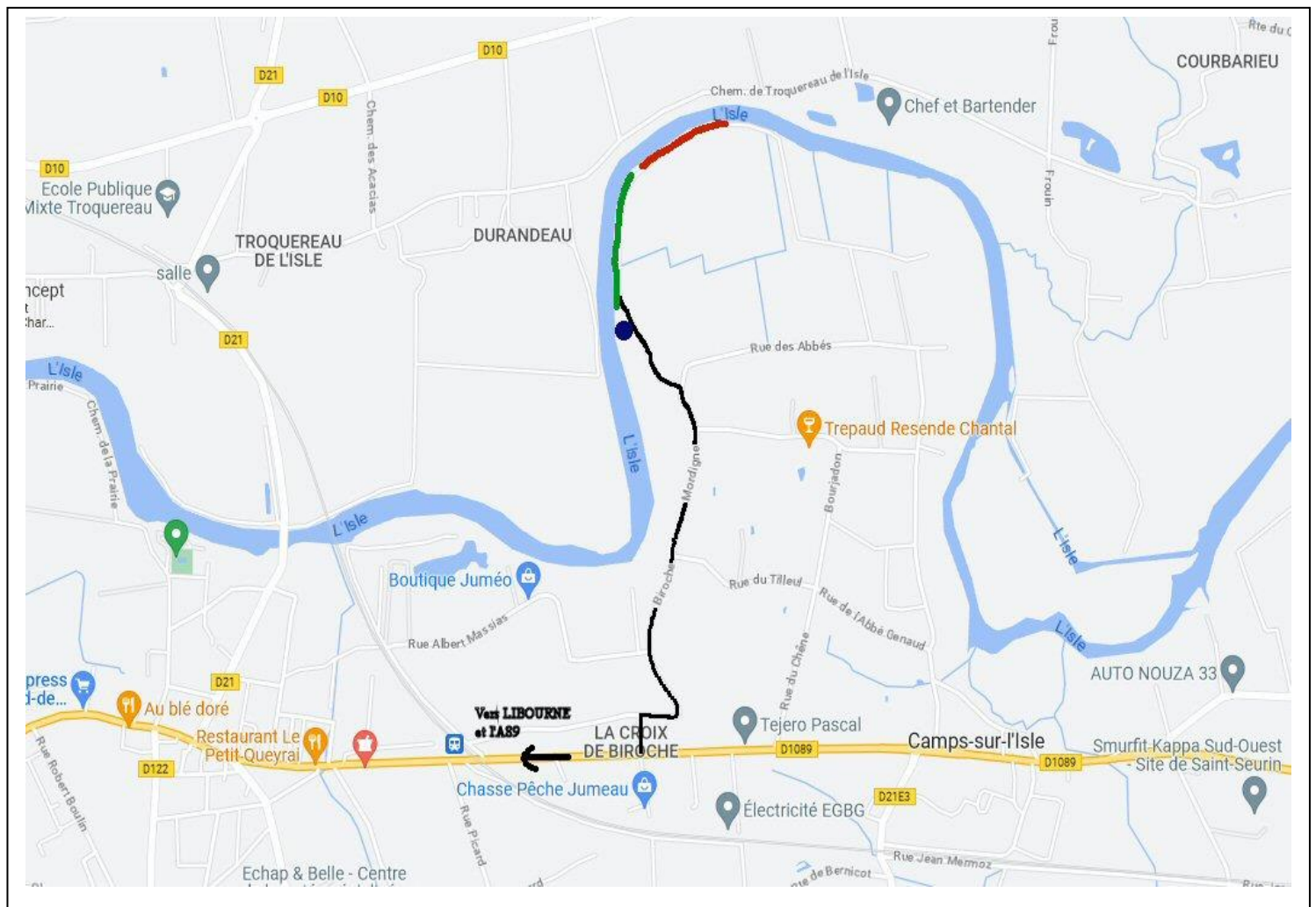
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants : Plaquettes, Brèmes, Gardons, Carpes, Ablettes, Silures, etc

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Pour les Masters		Non
Secteur B	Pour les Vétérans		Non

Anguille	Interdite
Brochet	60cm
Sandre	50cm
Black-Bass	40cm

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	2.50m	Lent - rapide
Secteur B	2.50m	Lent - rapide



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	11,50m	Anglaise ou bolo 8m
Amorce	17 L	
Esches totales	2 L	
Fouillis	½ L	Dont ¼ L de vers de vase maxi
Vers de vase	¼ L	
Vers de terre	½ L	Non Coupés

HORAIRES Manche3

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	10h00	6h20	
Tirage au sort	10h30	6h30	
Entrée dans les box	10h45	6h45	13h20
Début des contrôles (*)	12h50	7h50	14h20
Amorçage	13h50	8h50	15h20
Début de la manche	14h00	9h00	15h30
5 minutes	16h55	11h50	18h25
Fin de la manche	17h00	12h00	18h30
Palmarès			19h00
Marée basse			
Marée haute			

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	10h00	Au bord du parcours	
Manche2	6h20	Idem	
Manche3			
Palmarès	19h00		

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	AUGUSTE Éric	06-34-84-65-27	loupe40@orange.fr
Forfait	AUGUSTE Éric	06-34-84-65-27	loupe40@orange.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Mettre ICI ce qui est particulier au site : Permis interfédéral obligatoire, entraînements autorisés ou besoin d'un permis spécial, 2 bourriches, remise des poissons à l'eau après la pesée

Permis interfédéral obligatoire

Entraînements sont autorisés jusqu'au **vendredi 16 JUIN à midi** pour un souci d'équité sur les postes.

Remise des poissons à l'eau après la pesée, sauf pour les grosses carpes, leur pesée se fera immédiatement après la sortie de l'eau et le poisson sera remis à l'eau immédiatement après.

Buvette, restauration et logements

RESTAURATION :

Nous vous proposerons un panier repas pour le midi (Samedi et Dimanche) au prix de 8€, soit 2 sandwiches (jambon, rilette, pâté), 1 boisson (orangina, eau, coca, oasis) et une pâtisserie.

(Réservation des paniers repas jusqu'au mardi 13/06 à midi dernier délai). AUGUSTE Éric au

06-34-84-65-27 ou par mail à loupe40@orange.fr

Nous allons essayer de vous proposer des boissons fraîches, pendant les deux jours.

LOGEMENTS :

IL EXISTE DES GÎTES ET DES CAMPINGS A UNE DIZAINES DE KMS AUTOUR DU SITE.

HÔTELS A LIBOURNE ENVIRON 20KMS.